



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

EMBARGO JUSQU'AU JEUDI 13.12.2007 A 20 HEURES

Aux représentants des médias

Madame,
Monsieur,

La Direction de la police du feu nous charge de vous informer que le rapport annuel de l'exercice 2007 du Service d'incendie et de secours (SIS) se déroulera

jeudi 13 décembre 2007 dès 18h30

à l'Aula de la caserne du SIS,

Rue de la Pierre-à-Mazel 10, à Neuchâtel

A cette occasion, les Autorités prendront congé du capitaine Willy Veillard, commandant des sapeurs-pompiers de milice subordonnés au SIS et elles procéderont à la nomination de son successeur en la personne du capitaine Yanis Callandret.

La capitaine Willy Veillard aura été le premier commandant du Service de défense incendie du littoral centre (SDILC), né en 2004 du regroupement des corps de sapeurs-pompiers volontaires des communes d'Auvernier, Corcelles-Cormondèche, Neuchâtel et Peseux.

Marié et père de trois enfants, ce subitieux de 52 ans travaille en qualité de responsable des services techniques de la commune de Peseux.

Il a commencé son engagement comme sapeur-pompier à l'âge de 19 ans à Travers, son domicile de l'époque. En 1981, il incorpore la compagnie de Peseux où il gravit peu à peu tous les échelons, jusqu'à être nommé instructeur fédéral sapeurs-pompiers en 1987 et prendre le commandement de l'ancien corps des sapeurs-pompiers de la commune de Peseux en 1992.

Engagé, consciencieux et reconnu de tous, le capitaine Willy Veillard s'est révélé être l'unique prétendant à la fonction de commandant du SDILC à sa création en 2004.

Durant ces années de commandement, il a réussi à regrouper sous la seule bannière du SIS les pompiers issus des quatre villages, construisant ainsi un instrument de renfort reconnu et apprécié des sapeurs-pompiers professionnels.

Atteint par la limite d'âge, le capitaine Willy Veillard prend une retraite bien méritée, puisqu'il remet à son successeur un corps de sapeurs-pompiers parfaitement instruit, équipé et motivé.

Promu jeudi 13 décembre au grade de capitaine, Yanis Callandret succède au capitaine Willy Veillard à la tête du SDILC, la composante de milice du Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel.

Marié et père de deux enfants, ce neuchâtelois de 32 ans a suivi des études de droit à l'Université de Neuchâtel, avant d'obtenir son brevet d'avocat en 2000. Il est également au bénéfice d'un certificat post-grade HES pour magistrats et travaille actuellement auprès du Ministère public.

Dans le domaine des sapeurs-pompiers, Yanis Callandret a entamé sa carrière à l'âge de 20 ans. Issu des rangs de la célèbre compagnie 2 de l'ancien bataillon de la Ville de Neuchâtel, il a été promu officier en 2002 après avoir obtenu le titre d'instructeur fédéral.

Depuis la création du SDILC en 2004, il fonctionne comme chef de section. C'est dans cette fonction qu'il a déjà, à une cinquantaine de reprises, porté secours aux citoyens d'Auvernier, Corcelles-Cormondèche, Neuchâtel et Peseux.

Le capitaine Yanis Callandret peut compter sur l'entière confiance des Autorités politiques et le plein appui du commandement du SIS pour mener à bien sa mission. Il devra en effet conduire les 120 sapeurs-pompiers volontaires, incorporés dans les 7 sections qui composent le SDILC.

Les officiers mentionnés se tiennent à disposition jeudi après-midi pour d'éventuelles photos. Prière de vous adresser à la personne de contact ci-dessous.

Nous vous remercions de votre attention.

Neuchâtel, le 11 décembre 2007